

# BUREAU

## Séance du 11 avril 2025

Date de Convocation : 4 avril 2025

Quorum : 3

Présents : 4

M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Régis BLANCHET, M. Pierre ROUSSEAU

Absents : 1

M. Jean-Marc SEVAULT

Pour : 4

M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Régis BLANCHET, M. Pierre ROUSSEAU

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

### Délibération BU\_20250411\_03

**Marché n°2023-22-01, lot 1 : nettoyage et entretien courant des locaux du SDIS  
passé avec l'entreprise PRO IMPEC SAS : avenant n° 1 au marché.**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

### LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2023-22-01 relatif au nettoyage et entretien courant des locaux du SDIS, lot n°1, passé avec la société PRO IMPEC SAS ;

Vu le projet d'avenant n°1 au marché n°2023-22-01, ci-annexé ;

Considérant la nécessité de faire procéder au nettoyage du nouveau local de la Pharmacie à Usage Intérieur de l'état-major ;

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE L'INDRE**

-----

**DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°1, ci-annexé, relatif au marché n°2023-22-01 concernant le nettoyage et/ou entretien courant des locaux du SDIS, lot n°1, passé avec la société PRO IMPEC SAS est approuvé et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**